



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	31 dont 5 pouvoirs

Date de convocation : 21 mars 2022

Date d'affichage : 21 mars 2022

SEANCE DU 29 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf du mois de mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente de Vensat.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLÈRE, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Guillaume LAURENT a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON

Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT

Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE

Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS

Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER

Absents :

Marc CARRIAS, Loïc CHATARD, André DEMAY, Fabienne GASTON, Roland GENESTIER, Pierre LYAN, Pascale MORIN, Claude RAYNAUD.

Secrétaire de séance : Brigitte BILLEBAUD

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2022-24 : BUDGET ANNEXE RECETTE PERCEPTION 2021
- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION

Rapporteur : Luc CHAPUT

Luc CHAPUT rappelle que le budget annexe Recette-perception a été clôturé au 1^{er} janvier 2022 lors du précédent conseil. Il présente le compte administratif et le compte de gestion 2021 qui se résument ainsi :

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat de l'exercice 2021	15 294,18 €	22 581,59 €	7 287,41 €
Excédent 2020 reporté	0,00 €	15 181,49 €	15 181,49 €
Résultat de clôture	15 294,18 €	37 763,08 €	22 468,90 €

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat de l'exercice 2021	29 696,75 €	29 413,72 €	-283,03 €
Déficit 2020 reporté	28 662,05 €	0,00 €	-28 662,05 €
RAR 2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de clôture	58 358,80 €	29 413,72 €	-28 945,08 €

Conformément à l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales, Claude RAYNAUD, président de la communauté de communes Plaine Limagne, se retire au moment du vote.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- d'arrêter le compte administratif du budget annexe recette-perception 2021 de la communauté de communes Plaine Limagne comme indiqué ci-dessus ;
- de déclarer que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2021 par le comptable assignataire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 05 avril 2022

Le président, _____

Le président,

Claude RAYNAUD

